

Bulletin

numéro 6



Le domaine de l'Estérel dans les Laurentides

Une des toutes premières manifestations de la modernité architecturale au Québec

France Vanlaethem,
présidente, Docomomo Québec,
directrice du DESS en connaissance
et sauvegarde de l'architecture
moderne, UQAM

En 1987, dans les pages de la revue *Silo*, Philippe Lupien, devenu depuis lors architecte, faisait redécouvrir à la communauté architecturale le domaine de l'Estérel et retraçait son origine au milieu des années 1930. Il l'associait à l'ambition du jeune Baron Louis Empain de créer une communauté récréative dans les Laurentides comprenant équipements collectifs et résidences et au talent d'un de ses compatriotes, l'architecte belge Antoine Courtens. Faisant l'état des lieux, il constatait l'inachèvement de leur projet et le relativement bon état de conservation de deux des principaux bâtiments: l'hôtel de la Pointe-Bleue et le centre commercial et ceci malgré la reconversion du premier en résidence pour personnes âgées et l'incendie du second en 1946. Vingt ans plus tard, les choses ont peu changé. Mais pour combien de temps encore? Aujourd'hui, Sainte-Marguerite n'attire plus les riches touristes américains et européens comme au temps du Baron Empain, ni les citadins simplement en quête de nature. Elle devient une lointaine banlieue de la métropole montréalaise que certains promoteurs seraient avides de développer sans égard à son patrimoine bâti et naturel.

Depuis vingt ans, les personnalités de Louis Empain(1908-1976) et d'Antoine Courtens (1899-1969) ont été mises en lumière. Dans un livre passionnant, le journaliste belge Yvon Toussaint trace un portrait de groupe des barons Empain, des trois générations de cette lignée de riches hommes d'affaires fondée par Édouard Empain. Ennobli en 1907 par le roi Léopold II, dont il était le fidèle et entreprenant partenaire dans ses entreprises coloniales, Édouard Empain est l'exemple même de l'entrepreneur audacieux et gagnant dont la carrière est liée à l'essor industriel de la Belgique, une des nations les plus développées à l'aube du XX^e siècle. D'origine



Illustrations :

Page frontispice :
Hôtel de la Pointe-Bleue, 1937.
Fonds Courtens, Archives de
l'Architecture Moderne.

Ci-haut :
Plan d'ensemble, 1936. Fonds Courtens,
Archives de l'Architecture Moderne.

1. Village de Sainte-Marguerite
2. Log Cabins
3. Villas modernes
4. Centre commercial
5. Hôtel de la Pointe-Bleue
6. Tennis
7. Écuries
8. Club House
9. Cottages
10. Débarcadère pour hydravion

Ci-bas :
Log Cabin, 1936.
Photographie d'époque tirée du livre
Antoine Courtens créateur art déco



Antoine Courtens est lui aussi un héritier. Il appartient à une famille d'artistes, proche de la royauté, tout comme celle des Empain. Mais ce que nous retiendrons plutôt, c'est sa proximité du plus grand architecte belge de l'époque, Victor Horta, le maître de l'Art nouveau. Courtens fut d'abord son élève et, ensuite, son collaborateur dans le cadre du chantier du pavillon belge à l'Exposition des arts décoratifs et industriels modernes de Paris de 1925. Son origine sociale et sa filiation artistique positionnent Courtens sur la scène architecturale belge. Il n'appartient pas au mouvement moderne mu par des idéaux sociaux et formels radicaux, comme par exemple son confrère Victor Bourgeois, proche de Henry van de Velde, l'autre maître, l'ami des Socialistes. Prix de Rome et Godecharle, Courtens est un architecte de grand talent construisant pour la bourgeoisie, un éclectique, non un dogmatique, qui explorait les diverses voies du modernisme. Ses principales réalisations bruxelloises sont des chefs d'oeuvre de l'Art déco : l'hôtel Haerens (1928) et l'immeuble à appartement de la Folle chanson (1928), tous deux classés monuments historiques par la région Bruxelles-Capitale. Elles occupent de plus des places de choix dans les ouvrages récemment publiés sur l'architecture moderne en Belgique. En 2002, les Archives de l'architecture moderne à Bruxelles qui conserve les archives de Courtens, consacrèrent même une exposition et un ouvrage à sa carrière et à son oeuvre.

En comparaison, la production de Courtens au Québec est étonnante, que ce soit à Oka, où il construisit une villa moderne dans le domaine agricole à vocation éducative qu'y exploitait le Baron Empain, ou à Sainte-Marguerite. Certes, pas tant en regard du programme : le domaine de l'Estérel n'était pas un centre de villégiature populaire, au contraire, c'était une destination de luxe. Son architecture, par contre, cultive la simplicité et le dépouillement, du moins, pour ses principaux équipements collectifs regroupés en deux pôles : celui de la Pointe-Bleue dominé par l'hôtel du même nom que complétait le centre commercial implanté en contre-bas, et celui dédié aux sports situé plus loin, sur la pointe qui sépare les lacs Masson et Dupuis. Pour les résidences privées qui sont concentrées sur la presqu'île qui s'avance dans le lac Masson, les villégiateurs pouvaient choisir : vivre sur les hauteurs dans des villas modernes ou profiter de la proximité de l'eau et d'un ancrage local en habitant dans des log cabins en bois rond.

Le projet était très ambitieux par son ampleur et la rapidité d'exécution avec laquelle il fut aménagé. Louis Empain avait été à bonne école : son père n'avait-il pas amorcé en 1905 la construction d'une ville nouvelle en Égypte, non loin du Caire : Héliopolis ? En 1934, Louis Empain tombait sous le charme de la nature sauvage des Laurentides. Découverte fortuite ou fréquentation répétée ? Les auteurs sont partagés. Été 1935, il acheta un vaste domaine de près de 7000 hectares non loin de Sainte-Marguerite qu'il dénomma l'Estérel et il fonda la Compagnie immobilière de Sainte-Marguerite en vue de l'aménager. Il engagea Antoine Courtens à Bruxelles et l'architecte Louis Nicolas à Montréal. Mai 1936, Courtens partit pour le Canada. Jusque fin 1938, il vécut six mois par an au Québec pour dessiner le plan d'ensemble ainsi que les bâtiments de l'Estérel, les dessins

d'exécution relevant de la responsabilité de l'entrepreneur général, la compagnie Auxibel. Septembre, le chantier débutait avec l'aide d'environ 700 travailleurs. Alors que le printemps était revenu, en mai 1937, l'hôtel recevait ses premiers clients. Suivirent en juillet, l'inauguration du centre commercial, en février 1938, du centre sportif, en décembre, du chalet de ski.

«Paradis des sportifs» comme le vantaient les brochures publicitaires, le domaine était accessible en avion, automobile ou train. Il accueillait une riche clientèle nord-américaine et européenne qui pouvait pratiquer selon la saison la natation, le cheval, la chasse, la pêche, le patin, le ski..., assister à des compétitions sportives ou, tout simplement profiter du grand air, voire jouir des plaisirs de la vie mondaine: prendre l'apéritif sur la terrasse de l'hôtel de la Pointe Bleue en admirant le paysage sauvage, danser au restaurant *Blue Room* au son de Benny Goodman, aller au cinéma, magasiner dans les luxueuses boutiques du centre commercial, succursales de maisons montréalaises en vue... Mais cette effervescence prit brusquement fin: septembre 1939, le Canada entra en guerre. Propriété d'un étranger, le domaine fut mis sous séquestre et loué par l'armée canadienne.

Cette mesure choqua Empain qui délaissa ses entreprises canadiennes. La paix revenue, il décida de liquider tous ses avoirs et se concentra sur le «relèvement physique, moral et intellectuel de la jeunesse». Il mit en vente le domaine de l'Estérel. La transaction mettrait du temps à être conclue. En 1957, la propriété d'Empain fut vendue à des Canadiens-français et scindée en deux: d'un côté la presqu'île de la pointe Bleue, de l'autre le reste du territoire. Alors débuta une nouvelle phase de l'aménagement qui correspond à une nouvelle étape de la villégiature, celle de la résidence secondaire. Avec la collaboration de l'urbaniste Jean-Claude Lahaye et des architectes de talent, comme Roger d'Astous, la Ville d'Estérel, qui acquit son autonomie en 1959, fut développée. Mais cela est une autre histoire.

En marge du nouveau développement, les équipements de la pointe Bleue trouvèrent difficilement un nouvel élan. En 1978, après sept ans d'abandon, l'hôtel de la Pointe-Bleue fut racheté par le gouvernement du Québec qui y installa un centre de soins prolongés. La même année, la municipalité de Sainte-Marguerite se porta acquéreur du centre commercial et y installaient ses services administratifs et culturels.

Aujourd'hui, l'avenir de ces bâtiments est à nouveau incertain. Le centre de soins prolongés doit bientôt déménager à Sainte-Adèle dans un nouvel édifice et il est question que l'hôtel de ville soit relocalisé dans le village afin de le consolider. Conséquences: d'abord, le manoir de la Pointe-Bleue va être bientôt mis en vente par le ministère de la Santé et le centre commercial risque de perdre son principal occupant. Depuis plusieurs années, la Société d'histoire de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson multiplie les actions de mise en valeur du domaine du Baron Empain. Inquiet de l'avenir du manoir, elle demanda même à la ministre de la Culture et des Communications son

classement. En vain. La raison invoquée par la Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du MCCQ est légitime: la perte d'intégrité du bâtiment. Mais pourquoi regarder les choses par le petit bout de la lorgnette? Le manoir n'est qu'un élément d'un ensemble dont le cœur de la pointe Bleue est très bien conservé. La silhouette de l'ancien hôtel couronne l'éperon rocheux aux flancs boisés et encore largement vierges, un fragment précieux de l'immense domaine d'origine qui doit être préservé. La proue du centre commercial est des plus intègres, à l'extérieur, comme à l'intérieur. Unique, le grand mur rideau en bois. Impressionnante, la cage d'escalier qui monte à la *Blue room* dont le décor est encore authentique. Plusieurs des constructions en bois rond font encore partie du paysage où nature et modernité fusionnent.

L'ensemble architectural et naturel de la pointe Bleue est un riche document: il témoigne du développement de la villégiature, de l'avènement de l'architecture moderne et des étroites relations qu'entretiennent le Québec et la Belgique depuis la fin du XIX^e siècle. Il est d'ailleurs reconnu comme un territoire historique dans le Schéma d'aménagement de la MRC des Pays-d'en-Haut. Un bon début. Mais il mérite d'être protégé dans le cadre de La Loi sur les biens culturels et d'être mis en valeur pour soutenir le développement économique et social de Sainte-Marguerite, une municipalité au très riche patrimoine moderne. Sur son territoire, le grand artiste Jean-Paul Riopelle, amoureux de la nature, n'avait-il pas un atelier? Des convergences à exploiter pour le bien de la collectivité.

Bibliographie:

CULOT, Maurice et Anne-Marie, PIRLOT, Antoine *Courtens créateur art déco*, Bruxelles, Éditions Archives d'Architecture Moderne, 2002, 118 pages.

DUTRIEUSE, Anne-Myriam, «Empain, Louis», *Nouvelle biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, vol. 6, 2001, p. 191-196.

DAMECOUR, Jean et Vincent, VAN DONGEN, «Sur les traces d'Antoine Courtens», www.openface.ca/durocher/courtens/ (consulté le 4/8/2003).

L'architecture Art déco, Bruxelles, 1920-1930, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 1996, 238 pages, ill.

LUPIEN, Philippe, «Centre récréatif à Sainte-Marguerite du Lac Masson», *Silo*, n° 1, printemps 1987, p. 32-36.

Société d'histoire de Sainte-Marguerite-Estérel, <http://www.patrimoine-laurentides.ca/shsme>

TOUSSAINT, Yvon, *Les barons Empain*, Paris, Fayard, 1996, 475 pages, ill.

VANDENBREEDEN, Jos et France, VANLAETHEM, *L'architecture en Belgique, 1919-1939. Modernisme et Art déco*, Bruxelles, Racine, 1996, 228 pages, ill.

Illustration:

Centre commercial, photographie contemporaine.



DOCOMOMO Québec

École de design
Université du Québec à Montréal
1440, rue Sanguinet (local 6535)
Montréal (Québec) H2X 3X9
Tél. : (514) 987-3000, poste 3866

Présidente

France Vanlaethem,
professeure, UQAM

Trésorier

Richard Lafontaine, architecte

Observatoire

Conrad Gallant
Richard Lafontaine
Sophie Mankowski

Comité publication

Yves Deschamps
Danielle Doucet
Sophie Mankowski
Eva-Marie Neumann
France Vanlaethem

Comité inventaire

Conrad Gallant
France Vanlaethem

Illustration :

Vue du 5, Place Ville-Marie
de la firme de I.M.Pei,
début des travaux de réfection
de la façade, 2005.

Richard Lafontaine

architecte,
trésorier de DOCOMOMO Québec

Sophie Mankowski,

diplômée en architecture,
membre de DOCOMOMO Québec

Action de sauvegarde du 5, Place Ville Marie : suite de la campagne de mobilisation

Malgré les efforts de mobilisation entrepris depuis novembre dernier par DOCOMOMO Québec pour stopper le projet de rénovation du 5, Place Ville-Marie, les travaux de réfection des façades ont débuté la dernière semaine de février. La demande d'avis de classement envoyée à la ministre de la Culture et des Communications a été rejetée à la fin décembre; la réponse du ministère va jusqu'à mettre en doute la notion même de patrimoine moderne. DOCOMOMO aura tenté, jusqu'à la fin, d'alerter le public au sujet de cette atteinte majeure au patrimoine montréalais.

Dans une lettre envoyée à la mi-février aux sympathisants de la mobilisation, le cabinet du maire Tremblay a confirmé que l'arcade du rez-de-chaussée serait préservée et que la marquise projetée (conception de la firme d'Henry Cobb) à l'intersection de Mansfield et René-Lévesque ne serait pas construite. Au moment de cette décision, le propriétaire de l'immeuble, la Société immobilière Trans-Québec (S.I.T.Q.), n'avait pas encore déposé une demande de permis pour ses travaux au rez-de-chaussée et doit dorénavant tenir compte du nouveau règlement adopté par l'arrondissement de Ville-Marie sur les immeubles et ensembles significatifs de l'après-guerre.

Autre élément: si on se fie à l'illustration numérisée du projet de la firme d'architecte parue dans *La Presse* du 25 février, la veille du début des travaux, «l'accentuation de la verticalité des panneaux de verre» apparemment consentie par le propriétaire, ne viendra pas atténuer la dénaturation de l'immeuble et de l'ensemble.

Rappelons que, dès la réception de la réponse négative en provenance du ministère, le propriétaire a systématiquement refusé de débattre du projet, ou même de le présenter publiquement. À ce propos, DOCOMOMO Québec s'est concerté avec l'UQAM pour organiser une conférence-débat sur les rénovations de la Place Ville-Marie (le 26 janvier dernier) à l'École de design. Plus de 100 personnes étaient présentes pour écouter les quatre experts invités et débattre avec eux. Si le propriétaire a décliné l'offre de participer à ce débat, il a néanmoins envoyé un représentant, chargé d'enregistrer les interventions. Dans le même ordre d'idée, lors d'une table ronde tenue au Centre Canadien d'Architecture le 4 mars dernier, l'architecte d'opération pour le projet de réfection a décliné l'offre de participer au débat intitulé *Comment intervenir sur les bâtiments modernes*. Là aussi, plus de 75 personnes étaient présentes pour écouter les cinq panélistes invités et discuter avec eux.

Par ailleurs, ces débats nous ont permis de constater que le public ne perçoit pas la Place Ville-Marie comme un ensemble cohérent de bâtiments qui encadre un espace public. Pour lui, PVM ne consiste qu'en la tour et le mail commercial. En conséquence, la population a du mal à voir en quoi dénaturer un des éléments d'origine risque de dénaturer l'ensemble, ce que font justement les présents travaux. Les débats ont été aussi l'occasion de décrire l'importance du 5, Place Ville-Marie au sein de cet ensemble moderne, de déterminer sa place dans l'oeuvre de l'agence Pei & Cobb et de comprendre l'importance des transformations du concept d'origine que représente le remplacement des façades (voir le Bulletin DOCOMOMO Québec n° 5).

Notons que la table ronde du 4 mars faisait partie d'une série de trois événements organisés par le CCA (en collaboration avec le programme Connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne de l'École de design de l'UQAM)

dans le cadre de l'exposition *Les années 60: Montréal voit grand*, présentée jusqu'au 11 septembre 2005. Si l'exposition retrace la transformation de la ville au cours des années 60, les trois conférences, quant à elles, se penchèrent plutôt sur l'intervention contemporaine de l'architecte sur des édifices significatifs de l'architecture moderne montréalaise. Ainsi, le public a eu droit à une présentation de la restauration de la Lever House (New York) par l'un des responsables du projet de l'agence SOM, l'architecte Jeffrey Holmes. Cette intervention exemplaire a été réalisée de façon diamétralement opposée à celle de la Place Ville Marie, c'est à dire qu'elle a été réalisée avec études historiques et patrimoniales à l'appui. Le premier soir, on a pu voir également l'intervention de l'architecte Éric Gauthier sur le Pavillon des États-Unis de l'Expo 67, conçu par Buckminster Fuller, et ensuite celle de Anne Cormier de l'agence Big City sur la Place des Arts. Leurs interventions auront permis de débattre sur les grandes questions qui touchent actuellement la restauration d'oeuvres modernes, comme celles du rôle de l'interprétation des intentions de l'auteur ou encore de la méthodologie à adopter afin d'agir avec sensibilité et acuité.

Finalement, quant au débat du 4 mars dernier, la présidente de DOCOMOMO Québec France Vanlaethem a déploré vivement que, malgré l'adoption récente de règlements protégeant les ensembles les plus importants, et malgré une conscientisation accrue de la valeur patrimoniale de ces bâtiments, tous ces efforts auront été peine perdue en ce qui concerne Place Ville-Marie puisque cet élément essentiel de l'identité montréalaise sera irréversiblement dénaturé par les travaux en cours.

